

Construction des carrosseries

RNCP14963 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	254
Formacode(s)	23617
Code(s) ROME	H1203, I1606
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le bachelier professionnel de la spécialité Construction des carrosseries est un technicien d'atelier qui intervient dans tout type d'entreprise de construction et de transformation des carrosseries et des châssis des véhicules industriels, des véhicules légers, des véhicules de loisir, des utilitaires, des remorques et semi-remorques.

Son activité consiste, au sein de l'équipe de construction, à :

- Participer à la définition, à la conception d'un produit.
- Préparer la fabrication.
- Procéder à la fabrication, aux traitements des surfaces, à l'assemblage des éléments et structures.
- Implanter et installer les équipements et accessoires.
- Contrôler, Régler les sous-ensembles.
- Contrôler la conformité du véhicule à la réglementation, aux normes.
- Remettre en conformité - Assurer la mise et maintien en service - Assurer l'assistance client.
- Finaliser l'intervention.
- Participer à l'élaboration des dossiers de réception du véhicule.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le bachelier professionnel de la spécialité Construction des carrosseries est un technicien d'atelier qui intervient dans tout type d'entreprise de construction et de transformation des carrosseries et des châssis des véhicules industriels, des véhicules légers, des véhicules de loisir, des utilitaires, des remorques et semi-remorques.

Son activité consiste, au sein de l'équipe de construction, à :

- Participer à la définition, à la conception d'un produit.
- Préparer la fabrication.
- Procéder à la fabrication, aux traitements des surfaces, à l'assemblage des éléments et structures.
- Implanter et installer les équipements et accessoires.
- Contrôler, Régler les sous-ensembles.
- Contrôler la conformité du véhicule à la réglementation, aux normes.
- Remettre en conformité - Assurer la mise et maintien en service - Assurer l'assistance client.

- Finaliser l'intervention.
- Participer à l'élaboration des dossiers de réception du véhicule.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

entreprises de carrosserie

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien d'atelier de carrosserie

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 960 €
Familles professionnelles (FAP)	G0B40 — Carrossiers automobiles · tension 5/5 (Très élevée) H0X91 — Techniciens du dessin industriel · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	9 837
Jugés difficiles à recruter	65 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B40 — Carrossiers automobiles H0X91 — Techniciens du dessin industriel H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;

- pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 717 €
Selon la branche	8 427 € – 9 453 €
Prise en charge	Branches concernées
8 717 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 453 €	CPNEFP de la métallurgie, CPNEFP des commerces de gros
8 427 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP757

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40012

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14963/>